

2 | L'accueil du public

La MFE accueille le public tous les après-midi de 14h à 17h dans une salle spécialement aménagée dans ses locaux. Elle guide les visiteurs, de l'ordre de 6 à 12 en moyenne par jour, dans leur recherche d'informations et de conseils en rapport avec un projet d'expatriation.

Ces consultations ont permis d'établir que nos compatriotes désireux de partir vivre à l'étranger sont avant tout préoccupés par des aspects pratiques liés à l'expatriation, tels que les conditions de recherche et d'exercice d'un emploi, la protection sociale, la fiscalité, le logement, le cadre scolaire, la situation sanitaire et la sécurité.



➔ Salle d'accueil de la MFE

3 | Les ateliers et les consultations spécialisées

La MFE propose également des consultations, dans certains domaines spécifiques de l'expatriation :

- ➔ consultations (quotidiennes) dans le domaine des douanes
- ➔ permanences téléphoniques sur la fiscalité, deux fois par mois avec le Centre des Impôts des non-résidents (CINR) ,
- ➔ permanences sur la couverture sociale (maladie, retraite, chômage) avec le groupe Novalis-Taitbout – (tous les après-midi de 14h à 17h),
- ➔ « coaching » d'expatriés (étude de projets professionnels),
- ➔ correction de curriculum vitae et de lettres de motivation dans plusieurs langues (anglais, allemand, espagnol, italien),
- ➔ consultation sur l'immigration aux États-Unis avec un avocat spécialisé américain.

Si elle n'a pas vocation à être une bourse de travail à l'étranger, la MFE n'en aide pas moins les candidats à l'expatriation dans leur quête d'un emploi, en les orientant vers les organismes publics et privés spécialisés sur l'emploi à l'international (Espace emploi international, Pôle-Emploi, APEC etc...). Elle tient également à leur disposition des listes d'entreprises françaises présentes à l'international, susceptibles d'intéresser les candidats au départ à la recherche d'un emploi.



➔ Salon Studyrama mobilité internationale

4 | Les actions de communication

Pour compléter sa mission d'information, la Maison des Français de l'étranger a participé à plusieurs salons et forums consacrés à la mobilité internationale, le plus souvent aux côtés de ses partenaires, tels que la Caisse des Français de l'étranger (CFE), le groupe Novalis-Taitbout, le Groupement des Assedic de la région parisienne (GARP), le Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (CLEISS) ou encore la Direction des Résidents à l'étranger et des Services généraux (DRESG) au sein de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) : salon Mondissimo à Paris (25-26/11/2008), salons Vocatis à Paris (07/03/2009), à Lyon (14/03/2009), à Nantes (25/04/2009), forum de l'ESCEM de Poitiers (17/03/2009).

La MFE a également mené des campagnes d'information et des actions de communication en intervenant dans plusieurs médias de la presse écrite et audiovisuelle.

5 | Enquête sur l'expatriation des Français en 2008

À l'été 2008, la Maison des Français de l'étranger a relayé, via son site Internet, une enquête de la DFAE, la deuxième de ce type, visant à mieux connaître les motivations et attentes des ressortissants français résidant à l'étranger ainsi que des Français ayant un projet d'expatriation, dans le but de pouvoir mieux répondre à leurs besoins. L'échantillon a porté sur 3 159 personnes, dont 2 842 expatriés et 317 candidats à l'expatriation.

Cette enquête a permis de mettre en évidence, non pas le profil-type de l'expatrié ou du candidat au départ, mais les différents types de profil existant au sein de ces deux populations, ainsi que leurs attentes à l'égard de l'administration consulaire.

Les résultats de cette enquête, qui sera renouvelée à intervalles réguliers, sont consultables en ligne sur le site www.mfe.org

IV

La sécurité des Français à l'étranger

VEILLER À LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

La sécurité des Français établis ou de passage à l'étranger est une priorité majeure du ministère des Affaires étrangères et européennes. Nos compatriotes qui résident ou séjournent à l'étranger sont de plus en plus nombreux : environ 2 millions, en progression de 40% sur 10 ans. Ils peuvent être soumis à des risques multiples. Il est donc nécessaire de se doter d'une capacité d'évaluation et d'analyse, d'élaborer des mesures préventives et préparatoires à la crise (plans de sécurité, équipements, formation) et enfin de pouvoir traiter ces situations. S'agissant des équipements de sécurité de nos postes, le renouvellement d'un grand nombre de réseaux radio et/ou satellitaires doit se poursuivre.

Depuis le 2 juillet 2008, cette mission revient au Centre de Crise, qui a repris les attributions de l'ancienne sous-direction de la sécurité des personnes (à l'exception du suivi des détenus). L'action de la sous-direction de la sécurité des personnes, puis du centre de crise a été encore très importante en 2008, tant du point de vue de la gestion des crises, que de celui de la « veille » opérationnelle, ou du suivi des « cas individuels » (otages, disparus, décédés, prisonniers).



1 > La réforme des structures : la création du centre de crise



Serge MOSTURA
Directeur
du Centre de Crise

L'année 2008 a été marquée par la création du Centre de Crise (CDC), résultat de la fusion de trois services du ministère des Affaires étrangères et européennes : la sous-direction de la sécurité des personnes, la délégation à l'action humanitaire et le centre opérationnel de veille et d'appui à la gestion des crises, dont il a repris l'intégralité des missions. Ainsi, comme le prévoit le décret du 16 mars 2009, le Centre de Crise est rattaché directement au Ministre et est compétent pour l'ensemble des questions relatives à la sécurité des ressortissants français à l'étranger :

- Ⓞ Il est chargé de la veille, de l'anticipation, de l'alerte et de la gestion des crises se déroulant à l'étranger et nécessitant une réaction à un événement menaçant la sécurité des ressortissants français à l'étranger;
- Ⓞ Il est compétent à l'égard de la sécurité des Français établis ou de passage à l'étranger;
- Ⓞ Il traite notamment les questions relatives aux décès, aux disparitions inquiétantes et aux prises en otage de Français à l'étranger.

De manière générale, la création du Centre de Crise a pour objectif d'améliorer les capacités de traitement et de coordination dans l'urgence, de structurer le dispositif de gestion de crise, d'introduire un élément de continuité dans l'action des différents acteurs et de renforcer la professionnalisation de la gestion de crise.

Il s'agissait également de créer un dispositif permanent de veille et d'alerte qui constitue le point d'entrée privilégié au ministère pour les postes diplomatiques et consulaires, les autres administrations et les partenaires extérieurs intervenant en situation de crise. Le Centre de Crise dispose donc d'une permanence 24 h sur 24, qui augmente sa capacité de réaction face aux événements touchant les ressortissants français.

Enfin, la création du Centre de Crise a correspondu au renforcement du rôle de coordinateur de l'action des départements ministériels sur ces questions. Une importance toute particulière a été donnée aux partenariats extérieurs, par la création de postes de chargés de mission dédiés à la coordination interministérielle et aux entreprises.

Le Centre de Crise a repris le marché, passé avec la société d'assistance AXA en juin 2006, qui permet d'augmenter la capacité de réponse du Département à l'afflux d'appels de familles et de proches de victimes (crises de grande ampleur comme celle du Liban en 2006).

D'autres partenariats ont été engagés avec des entités extérieures : des conventions visant à la disposition de moyens humains et matériels ont ainsi été reconduits avec Air France, l'Ecole de Ski et d'Alpinisme de Chamonix et Radio France International (possibilité de transmettre des messages radio aux communautés françaises en cas de rupture des communications filaires).

D'autres conventions sont en cours de négociation, notamment :

- Ⓞ avec des organismes pouvant informer le CDC de risques spécifiques, tels que Météo France pour des informations sur des cyclones, des ouragans ou de tempêtes mais aussi sur des séismes ;
- Ⓞ avec la sous-direction du Tourisme du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, pour la mise en place d'une **procédure d'enregistrement volontaire** permettant d'améliorer la localisation et l'identification des voyageurs français à l'étranger, comme cela se pratique déjà chez certains de nos partenaires européens.

Une importance toute particulière est également accordée aux relations avec les entreprises. La troisième édition de la réunion « MAEE – directeurs de la sécurité des 80 plus importantes entreprises françaises », qui a eu lieu à Paris en novembre 2008, a

permis une nouvelle fois de donner lieu à des échanges d'expériences et de mettre l'accent sur la thématique des prises d'otages. Une nouvelle édition est prévue en 2009 et le Centre de

Crise a en projet la création d'un site d'information dédié aux entreprises sur internet, permettant de leur donner une information plus adaptée à leurs besoins que les fiches conseils aux voyageurs.

1 | Les effectifs

Le centre de crise comprend une cinquantaine d'agents, répartis en 3 pôles :

① **le pôle « centre de situation et de définition de la politique humanitaire »**, chargé de la veille, de l'alerte et de la planification.

② **le pôle « coordination et appui aux opérations »**, chargé notamment de l'ensemble des partenariats extérieurs. Les fonctions de gestion budgétaire, logistique et administrative y sont centralisées au sein d'une unité de 7 personnes.

③ **le « pôle opérations »**, qui a pour mission à la fois la gestion des crises collectives et des cas individuels (prise en otages, disparitions, décès).

2 | Le budget

En loi de finances, le budget initial 2008 pour la « fonction sécurité » était de 1 550 000 €. Pour 2009, le budget sécurité s'élève à 1 504 000 €. Compte tenu de l'actualité (cf. chapitre crises), ce sont d'ores et déjà 1 036 000 € qui ont été dépensés au 1^{er} juin 2009.

Les outils de préparation et de gestion de crise :

① appuyer les postes dans l'élaboration et l'actualisation des plans de sécurité ;

② veiller à la mise à jour régulière du site internet « Conseils aux voyageurs », le plus visité du ministère des Affaires étrangères (il est consulté en moyenne plus de 520 000 fois par mois). Il permet aux internautes, mais aussi aux professionnels du tourisme et aux entreprises qui emploient des expatriés, d'interroger directement le Centre de Crise par courriel (600 courriels reçus par mois).

Nos compatriotes continuent également de téléphoner directement, surtout en cas de crise. Lorsqu'un projet de voyage est jugé trop dangereux, une concertation avec les responsables du projet peut aboutir à une modification du parcours ou même à son annulation pure et simple. Une réflexion est en cours pour demander, comme le font déjà certains de nos partenaires européens, le remboursement des frais engagés pour assister un voyageur qui se serait délibérément mis en difficulté malgré les recommandations expresses du Département ;

③ équiper nos postes diplomatiques et consulaires en matériels de sécurité (radio, téléphones satellitaires, rations alimentaires, médicaments, matériel de sécurité) : environ 1 M€, soit plus de la moitié du budget consacré à la sécurité, ont été affectés en 2008 à des dépenses d'équipements et le mouvement se poursuit en 2009 avec le remplacement progressif des réseaux de sécurité devenus obsolètes ;

④ conseiller les postes en matière de sécurité et de gestion des crises : l'organisation de missions interministérielles d'audit et de conseil de sécurité s'est poursuivie en 2008 (Mauritanie, Maroc, Egypte, Kenya, Soudan, Mexique) ;

⑤ gérer les crises. Pour les plus importantes d'entre elles, une cellule de crise est ouverte (Tchad, Géorgie, Inde, Thaïlande, Mexique). Les espaces qui lui sont dévolus à proximité du cabinet du Ministre sont, depuis la création du Centre de Crise, également à proximité des bureaux du service, ce qui permet une plus grande réactivité lors du déclenchement d'une crise.



➔ Réunion au centre de crise lors du conflit à Madagascar, en présence de M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires Étrangères et européennes (Quai d'Orsay, Paris)

2 > Les crises : 2008, début 2009



Patrick LACHAUSSEE
Directeur adjoint
du centre de crise

| Géorgie (août 2008)

Le 7 août 2008, l'armée géorgienne a lancé une offensive contre l'Ossétie du sud et sa capitale Tskhinvali. L'armée russe a aussitôt lancé une contre-offensive visant à "libérer" l'enclave séparatiste. 10 jours de combats ont fait plus de 1 600 morts et 30 000 déplacés. Face à la violence des combats, le CDC a immédiatement dépêché à Tbilissi une équipe de 10 renforts assistés de 21 militaires du CRER (Centre de Regroupement et d'Evacuation de Ressortissants).

Par deux rotations d'Airbus A340 de l'armée de l'air, 467 ressortissants européens ont été évacués par voie aérienne et 121 par voie terrestre. Par ailleurs, 87 tonnes de fret humanitaire ont été acheminées et mises en œuvre par l'ONG française Première Urgence.



➔ Ressortissants français et étrangers, à leur accueil à l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, après avoir quitté la Géorgie en situation de crise à bord d'un avion de l'armée de l'air française.



| Haïti (septembre 2008)

En septembre 2008, le passage successif de trois dépressions tropicales (Gustav, Ana et Ike) a fait 850.000 victimes - dont 423 morts, une cinquantaine de disparus, 150.000 déplacés - et détruit plus de 10 000 maisons. Le CDC a aussitôt dépêché au sein de l'ambassade un renfort de 2 agents chargés d'évaluer les besoins d'aide humanitaire.

La réponse humanitaire française s'est ensuite déclinée, d'une part, en l'envoi de 2 détachements de la sécurité civile (DICA 60) de Martinique et de Guadeloupe (participation aux opérations de déblaiement au côté de la sécurité civile haïtienne), d'autre part, en l'acheminement par un BATRAL de la Marine nationale, le Francis-Garnier, de 300 tonnes de fret humanitaire (unités de potabilisation d'eau, biens non alimentaire collectés par la communauté haïtienne antillaise). Le BATRAL a ensuite été mis à disposition du PAM pour assurer en deux rotations l'acheminement d'aide alimentaire de Port-au-Prince à Gonaïve.

| Bombay (novembre 2008)

Le 26 novembre 2008, des terroristes du groupe Deccan Mujahedeen ont pris d'assaut plusieurs sites parmi lesquels les hôtels Oberoi et Taj Mahal.

Pendant plus de 72 h, un grand nombre de ressortissants européens sont restés bloqués dans les hôtels aux mains des assaillants. Les forces spéciales indiennes ont réussi à neutraliser les terroristes et à libérer les hôtels.

Le Centre de Crise a affrété un avion spécial médicalisé de l'armée de l'air et ramené à Paris 77 ressortissants de 19 nationalités. Certains de ces ressortissants, fortement choqués, ont nécessité une prise en charge médico-psychologique pendant toute la durée de leur rapatriement, ainsi qu'à l'arrivée.

| Bangkok (25 novembre – 3 décembre 2008)

Les deux aéroports internationaux de Bangkok ont été totalement bloqués par des manifestants anti-gouvernementaux fin novembre, à la suite d'une énième crise politique en Thaïlande.

Au plus fort du blocage, 100 000 touristes étrangers (dont près de 10 000 français) se sont trouvés dans l'incapacité de rentrer dans leur pays. Dès le 24, parallèlement à la crise en Inde (attentats à Bombay, supra), le CDC était en alerte. Il s'est attaché pendant la

dizaine de jours qu'a duré la crise à informer et rassurer le public (via l'ouverture d'un numéro d'appel dédié, plus de 2500 appels) et à trouver des solutions alternatives de retour pour les français bloqués, en liaison avec les tour-opérateurs et les compagnies aériennes et d'assistance.

Le 2 décembre, un gros porteur affrété par le CDC était envoyé à Bangkok pour rapatrier des ressortissants français. Une équipe de 11 missionnaires du CDC accompagnait le vol, ainsi que 14 agents du SAMU et de la Croix-Rouge. Ce vol spécial a permis le retour de 486 personnes, dont des personnes âgées, des urgences médicales et des enfants en bas âge.

| Gaza (janvier 2009)

Suite à l'offensive lancée contre le Hamas dans la bande de Gaza en janvier 2009, le CDC, à la demande du Ministre, a dépêché à Jérusalem et à El Arish, côté égyptien, deux missions exploratoires en vue du déploiement d'un hôpital de campagne.

Opérant souvent dans des conditions extrêmes, ces missions ont permis d'affiner les besoins et de dimensionner la réponse humanitaire française. Dès le lendemain de la trêve unilatérale prononcée par les autorités israéliennes, le 17 janvier, la France a déployé dans la Bande de Gaza, une équipe de 15 médecins urgentistes qu'elle a positionnés à l'hôpital européen de Khan Younés, une équipe de 50 personnels de la sécurité civile française, spécialistes de l'assainissement et de l'eau, et plus de 50 tonnes de frêt humanitaire destinées aux populations touchée (1 300 tués, 5 300 blessés, plus d'un millier de déplacés). Parallèlement, la situation de nos compatriotes résidents dans la bande de Gaza a

été suivie au quotidien. Notre communauté - 40 inscrits dont 37 présents au début de l'offensive israélienne de fin décembre 2008 - a été contactée chaque jour par téléphone et invitée à se manifester en cas de besoin. Deux familles de Franco-Palestiniens ont exprimé le souhait de quitter leur domicile pour se mettre à l'abri en Cisjordanie ou en Jordanie. L'une d'elles a pu partir le 12 janvier juste avant la fermeture du passage de Rafah pour rejoindre l'Égypte. L'autre famille a pu finalement quitter la bande de Gaza par le passage d'Erez le 21 janvier, en même temps que 370 autres ressortissants étrangers de toutes nationalités.

| Madagascar (26 janvier – fin mars 2009)

De graves émeutes ont touché l'île entre le 26 janvier et la fin du mois de mars, faisant une centaine de morts.

Elles ont débouché sur le départ du Président Ravalomanana et la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina comme Président de la Haute Autorité de Transition. Une cellule de crise a été ouverte au CDC du début à la fin des troubles, mais sans ligne dédiée : les appels, plus nombreux que d'ordinaire, arrivaient donc directement au quart-veille.

Les relations ont été particulièrement suivies avec les instituts envoyant des missionnaires (CNRS, IRD). La FCV a été modifiée à 10 reprises, afin de coller au plus près à l'évolution locale. De son côté, le poste, qui a reçu un renfort mixte CDC-DRH de 13 agents, en raison de la durée de la crise, a informé la communauté française en temps réel par sms et mails bi-quotidiens et de nombreuses communications sur le site internet.



➔ Réunion au centre de crise lors du conflit à Madagascar, en présence de M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires Étrangères et européennes (Quai d'Orsay, Paris).

➔ *Gestion simultanée de 3 crises :
Mexique, Sri-Lanka et Californie
par le Centre de Crise.*



| Sri Lanka (mars – mai 2009)

L'offensive finale des forces sri-lankaises contre le LTTE a entraîné entre le mois de mars et le 18 mai 2009 plus de 200 000 déplacés dans le nord du Sri Lanka (des populations civiles tamoules pour l'essentiel fuyant les combats d'une rare intensité). A la demande du Ministre, le Centre de Crise s'est mobilisé pour apporter une réponse humanitaire équilibrée aux populations victimes des combats. La réponse française s'est déclinée en plusieurs volets :

- ➔ soutien financier aux ONG françaises ACTED et Handicap International ;
- ➔ déploiement d'une unité médico-chirurgicale de type ESCRIM à Cheddikulam ;
- ➔ envoi de cantines de médicaments dans les principaux hôpitaux affectés par les combats.

Cette action humanitaire de terrain s'est accompagnée d'une intense activité diplomatique (Conseil de Sécurité des Nations Unies, visite du Ministre et de son homologue britannique David Miliband du 28 au 30 avril 2009).

| Grippe porcine (25 avril – 5 mai 2009)

L'épidémie de nouvelle grippe (virus AH1N1) a contaminé à ce jour plus de 19 273 personnes dans 66 pays et fait au moins 117 victimes.

Pour y faire face, une cellule de crise a été ouverte simultanément à Paris (25 avril-18 mai) et à Mexico (27 avril-5 mai), avec mise en place d'une plate-forme de réponse téléphonique et communication à destination de la communauté française (modifications de la FCV, messages réguliers sur le site du poste, courriels aux acteurs économiques présents au Mexique).

Mexico et les autres postes exposés ont reçu des dotations exceptionnelles d'antiviraux et de masques.

Le CDC a connu un pic de près de 11 000 appels en une semaine à l'ouverture de la réponse téléphonique et continue, à ce jour, à recevoir une cinquantaine d'appels concernant l'épidémie. Un agent du CDC a été envoyé à Mexico pour un premier RETEX sur place dans le cadre d'une mission de l'Inspection générale mais le poste ayant parfaitement géré la situation, des renforts n'ont pas été nécessaires.

La difficulté de cette crise a résidé en partie dans sa dimension interministérielle. Les ministères de l'Intérieur (sécurité civile), de la Santé étaient en effet concurremment compétents ce qui requérait une coordination sans faille pour bien « caler » les messages aux voyageurs, aux missionnaires, aux entreprises et aux divers responsables d'échanges scolaires et universitaires.

3 > La gestion des affaires individuelles

3.A | Les disparitions et les prises d'otage de Français à l'étranger

En 2008, le MAEE (Sous-direction de la sécurité des personnes puis Centre de Crise) a enregistré et traité 24 prises d'otages de Français à l'étranger et 16 disparitions inquiétantes. Le nombre des prises d'otages a largement augmenté surtout si l'on prend en considération le nombre total des otages, passé de 19 à 59, soit un triplement, alors que le nombre des disparitions a légèrement diminué par rapport à l'année précédente (20 disparitions en 2007).

→ **Les prises d'otages en 2008** ont connu une **très forte augmentation** du fait principalement de la piraterie. 31 français ont été victimes d'actes de piraterie au large de la Somalie et du Cameroun. Ils ont été libérés après le paiement d'une rançon par les armateurs ou à la suite d'une action commando de la marine française. Aucune victime française n'est à déplorer malgré la violence des abordages. Par ailleurs, le nombre des pays ayant connu des enlèvements s'est encore accru cette année puisqu'il est passé de 10 à 15.

Les trois quarts des prises d'otages sont de type crapuleux et font l'objet de demande de rançon auprès des familles ou des employeurs. Les Français les plus menacés sont les humanitaires dans les pays en guerre, les employés des sociétés pétrolières et les résidents dans des pays comme Haïti où les forces de police sont impuissantes face à certaines violences urbaines.

Fin 2008, 3 otages français sont toujours détenus : le soldat franco-israélien enlevé le 25 juillet 2006 en Israël, et les deux employées de l'ONG « Action contre la faim » prises en otages en Somalie en novembre 2008.

A noter la libération cette année, le 2 juillet, d'Ingrid Betancourt après 6 ans de séquestration.

Tous les otages ont été relâchés sains et saufs en 2008 à l'exception d'une jeune Franco-mexicaine tuée quelques heures après son enlèvement.

Qu'il s'agisse de compatriotes pris en otage ou disparus dans des circonstances inquiétantes, le CDC assure un accompagnement étroit des familles. Il les informe du dispositif et des actions mis en œuvre pour obtenir la libération ou retrouver leurs proches et un appui psychologique leur est proposé chaque fois que le besoin s'en fait sentir. Le ministère transmet systématiquement à l'Institut

National d'Aide aux Victimes et de Médiation (l'INAVEM) les coordonnées des victimes ou de leurs ayants droit. Dans le cas d'actes de terrorisme, il saisit aussi le Fonds de garantie des victimes d'actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI).

Le ministère entretient des coopérations régulières avec la DGSE, le GIGN (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale) et le RAID (l'unité d'assistance, d'intervention et de dissuasion de la police nationale) pour le traitement des prises d'otage et avec l'office central des disparitions inquiétantes de personnes (OCDIP) pour la recherche des Français disparus.

→ Parmi les **16 disparitions en 2008**, on compte 6 noyades en mer et en rivière, 2 accidents de randonnée ou de montagne, plusieurs disparitions élucidées au bout de quelques jours et seulement 2 disparitions inexpliquées.

Deux disparitions en rivière ont demandé une très forte mobilisation de l'ambassade sur place et du ministère à Paris : celle de l'étudiante française à Budapest qui s'est noyée dans le Danube et celle d'un amateur de canyoning en Bosnie-Herzégovine disparu dans un rapide de la Neretva. Les corps n'ayant été retrouvés qu'après plusieurs semaines, les pressions des familles ont été très fortes pour que les recherches ne soient pas suspendues par les autorités locales.

La disparition d'un cycliste à Bombay reste par ailleurs à ce jour totalement inexpliquée. Les recherches se poursuivent et se renforcent à la suite de l'ouverture d'une instruction judiciaire en France.

Une autre disparition celle d'un Français en Côte d'Ivoire reste à ce jour totalement inexpliquée, son véhicule ayant été retrouvé abandonné sur le parking d'un supermarché.

3.B | L'assistance aux familles des Français décédés à l'étranger

748 décès de Français à l'étranger ont été signalés par nos ambassades et consulats en 2008, soit environ 4 % de moins qu'en 2007, sur un total de près de 6 000 décès de Français à l'étranger.
Plus de 200 décès ont suscité des interventions importantes.

Le service des décédés, intégré au Centre de Crise à partir de juillet 2008, recherche et informe les familles des Français décédés à l'étranger. Il les oriente et les assiste dans l'accomplissement des formalités de rapatriement des dépouilles mortelles vers le territoire français, ainsi que pour la mise en œuvre des dispositions funéraires à l'étranger. Pour ce faire, il agit en relation étroite avec nos postes diplomatiques et consulaires, les diverses administrations concernées (préfectures, mairies, gendarmeries, commissariats de police, services sociaux), les sociétés d'assistance rapatriement, de pompes funèbres, les banques. Dans une seconde phase, **le Département reste un interlocuteur privilégié des familles**, notamment pour obtenir communication des documents relatifs au décès émanant des autorités médicales, policières ou judiciaires locales, ainsi que pour les informer de l'avancement des procédures juridiques à l'étranger.

En 2008, la sous-direction de la sécurité des personnes, puis le Centre de Crise, ont été sollicités à de nombreuses reprises, à la suite d'actes de terrorisme ayant visé 4 compatriotes en Mauritanie le dernier jour de 2007, entraîné la mort d'un collaborateur français de MSF dans un attentat contre son organisation en Somalie en janvier, celle d'un employé français d'une entreprise de BTP dans un attentat visant sa société en Algérie en juin et celle d'un couple français lors des attaques de Bombay en novembre. Le Département s'est également beaucoup investi lors de l'attaque meurtrière contre le convoi de la mission de l'ONG Save the Children au Tchad au mois de mai et après l'assassinat de deux jeunes étudiants français au Royaume-Uni fin juin. L'année a été marquée par plusieurs accidents aériens dont le crash d'un avion de la compagnie Aeroica à Nazca (Pérou) tuant 5 touristes français en avril, le crash de la Spanair à Madrid en août coûtant la vie à 3 Français, le crash d'un avion humanitaire en RDC et celui d'un Boeing d'Aéroflot en Russie en septembre, tuant chacun un Français. Il convient encore de mentionner divers accidents de la route (minibus en Tunisie en janvier), de montagne (Pakistan, Népal, Italie, Suisse), ainsi que de kayak et de plongée en Bosnie et en Egypte. Pour tous ces cas, la DFAE, puis le Centre de Crise, ont déployé des efforts parfois considérables, mais indispensables pour assister les familles des victimes dans ces épreuves difficiles.

Si les décès de cause naturelle, de maladies cardio-vasculaires ou autres constituent près de la moitié des causes de décès à l'étranger traités par le Centre de Crise, on note une diminution relative des accidents de la circulation par rapport à 2007, qui restent toutefois plus nombreux qu'en 2006. Les décès provoqués par d'autres accidents sont multiples et progressent par rapport à

2007. Parmi ces autres causes accidentelles, on distingue notamment : 18 compatriotes décédés dans des accidents d'avion, d'ULM ou d'hélicoptère ; 39 victimes de noyades lors de baignades ou de plongée ; 9 victimes d'accidents de montagne ou d'avalanche ; 14 décédés des suites de chutes dans divers sites ; 4 victimes d'accidents du travail. En outre, 38 compatriotes ont été assassinés ou sont décédés des suites d'agressions, et **7 compatriotes ont été victimes d'attentats**. Enfin, 49 suicides à l'étranger ont été signalés.

Afin qu'un soutien psychologique et une information sur leurs droits soient apportés aux familles de compatriotes victimes de violences, d'accidents de la circulation ou de diverses infractions, le Département saisit l'Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation, dont le réseau national assiste les familles dans la constitution de dossiers de demande d'indemnisation auprès des organismes compétents en France. Environ 130 événements ont ainsi été signalés en 2008.

Un guide « d'information à destination des ressortissants français victimes d'une infraction à l'étranger » a été préparé conjointement avec le ministère de la Justice et mis en ligne en milieu d'année sur le site du MAEE dans la rubrique « conseils aux voyageurs ».

➔ Causes de décès signalés à la DFAE en 2008

